



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 février 2003

**Maison Communale de la Citoyenneté des Brizeaux - Aide
financière de la Caisse d'Allocations Familiales - Avenant n° 1 au
contrat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Jannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Bâtiments**Maison Communale de la Citoyenneté des Brizeaux - Aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales - Avenant n° 1 au contrat**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres a apporté une aide financière à la Ville de Niort pour l'aménagement de la Maison Communale de la Citoyenneté des Brizeaux.

Cette aide a été consentie sous deux formes :

- w Une subvention d'un montant de 38.112 €
- w Un prêt d'un montant de 114.337 €

En ce qui concerne les 5 annuités de remboursement du prêt, il était stipulé au contrat initial que la première annuité serait exigible au plus tard au 1^{er} septembre postérieur de l'année suivant la décision du Conseil d'Administration du 14 décembre 1998.

Compte tenu des délais de réalisation du programme, le premier versement qui aurait dû s'effectuer au 1^{er} septembre 2000 n'a pu être réalisé.

Pour permettre de rendre conforme une nouvelle date au 1^{er} septembre 2003 de la première annuité, il est proposé un avenant n° 1 au contrat initial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'avenant n°1 au contrat de prêt consenti par la Caisse d'Allocations Familiales,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant n°1 à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)